

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

157X20

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MICRO-BULLES POUR LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT BULLES D'AZUR

Le Conseil Municipal est informé que dans le cadre des structures d'accueil Petite Enfance (0/3 ans) l'association Micro-Bulles, domiciliée au 100, Chemin de Sainte Marthe - 13014 Marseille, vient compléter cette offre de garde.

De plus, il convient de préciser que cette association accueille en particulier les familles en difficulté : familles monoparentales, en démarche de recherche d'emploi ou en insertion professionnelle.

A ce titre elle assure la gestion de l'établissement Bulles d'Azur (situé au rez- de chaussée de la Halte Garderie La Petite Farandole – campagne Reggio – La Gavotte – 13170 Les Pennes Mirabeau)

Information complémentaire :

- Nom du Président : Mme TCHIKAYA Théodora
- Numéro de Siren : 51 04 67 483

Vu la délibération n° 244x16, en date du 24 Novembre 2016 : « Convention de Partenariat et d'Objectifs 2017-2020 pour la gestion d'une micro-crèche par l'association Micro Bulles », il est proposé d'attribuer à la dite association une subvention de fonctionnement dont le montant s'élève à 50 000,00 € pour l'année 2020. Il convient de noter que la crise du COVID19 a empêché la tenue d'un conseil municipal en Avril 2020. De ce fait, l'association n'a pas perçue l'acompte prévu soit 25 000,00 € comme stipulé dans l'article 14 de la convention

Il est donc proposé de verser le montant global soit 50 000,00 € à l'association " Micro-Bulles ", l'association ayant fourni l'ensemble des pièces exigées dans la convention.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 50 000,00 € à l'association « Micro-Bulles » au titre des prestations fournies, pour la micro-crèche " Bulle d'Azur ".

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI